

0_Table_1634_05.jpg

T A B L E.

Le Marechal de Brezé chef d'armée en Allemagne.

Le Duc de Rohan revient en France. 220
Est fait General d'armée pour le Roy & Grisons. Va trouver son armée en Lorraine.

Spire se met en la protection du Roy. 224
Demolition de plusieurs Chasteaux en Lorraine. 225

Le Comte de Brassac estably Gouverneur & Lieutenant general pour le Roy & Provinces de Lorraine & Barrois. 226

Retablissement de quelques Lorrains en leurs charges de Preuosts, Gruyers, & autres.

Estat de l'armée Françoise en Lorraine. 234

Les Imperiaux & Lorrains surprennent & forcent la ville de Heidelberg. 239

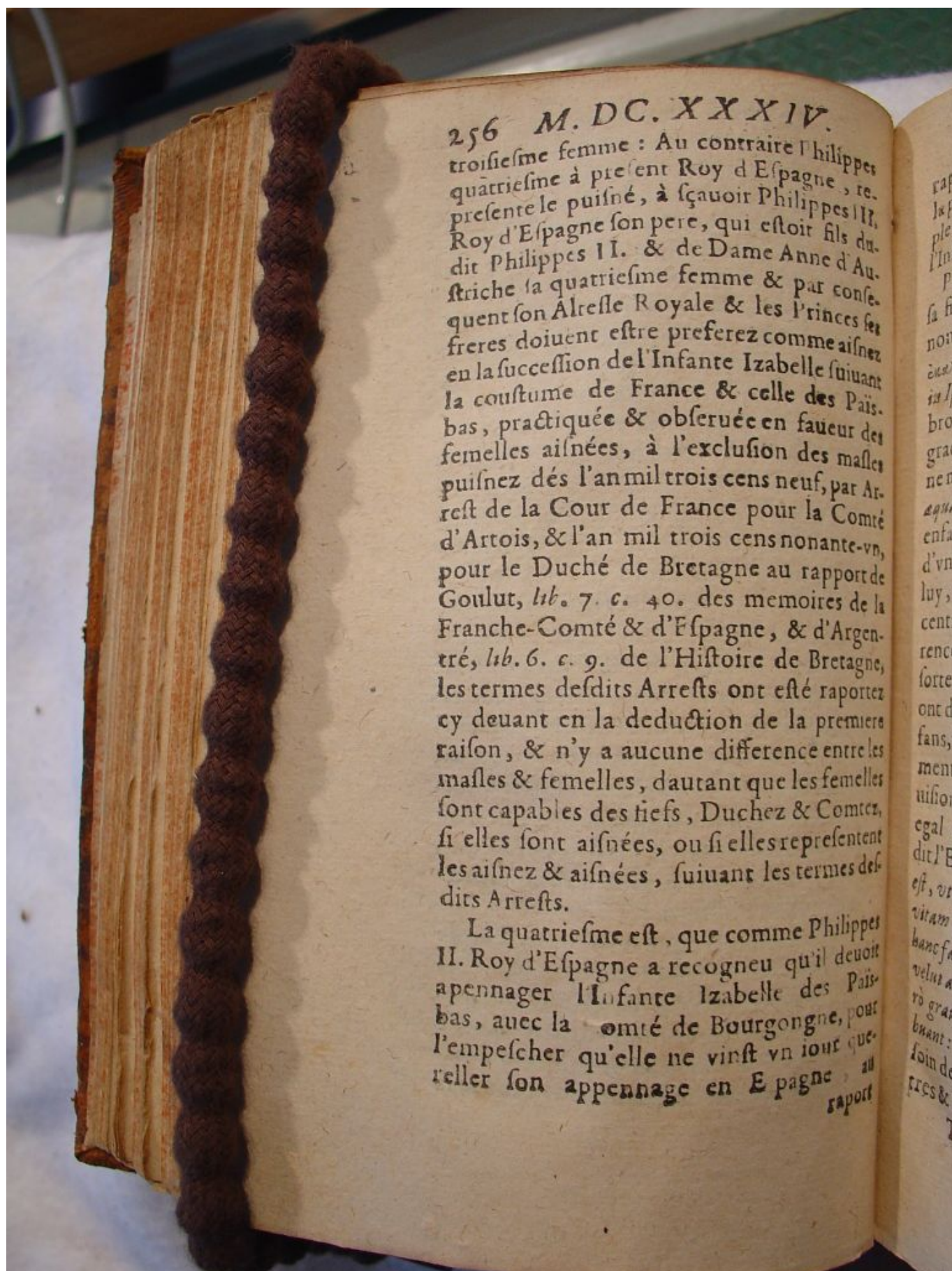
Leuent le siege du Chasteau. Assiegent de chef Heidelberg. Le Marechal de Brezé à Manhein. Le Colonel Ebou passe le Rhin. Heidelberg secouru & deliuré par les François. Le Duc de VVeimar passe dans la Bergstrade, & en chasse le Duc Charles. 245

Relation des affaires des Pays-bas. 246

Le Marquis d'Ayetone estably Gouverneur & Capitaine general des Pays-bas. L'ordre qu'il establit en Flandres. Obseques de l'Infante Archiduchesse de Flandres. Vente de ses meubles. Duel entre le Prince de Brabançon & Dom Alonzo Manriques.

Des droicts & pretentions du Duc de Sauoye & de ses freres en la succession de ladite

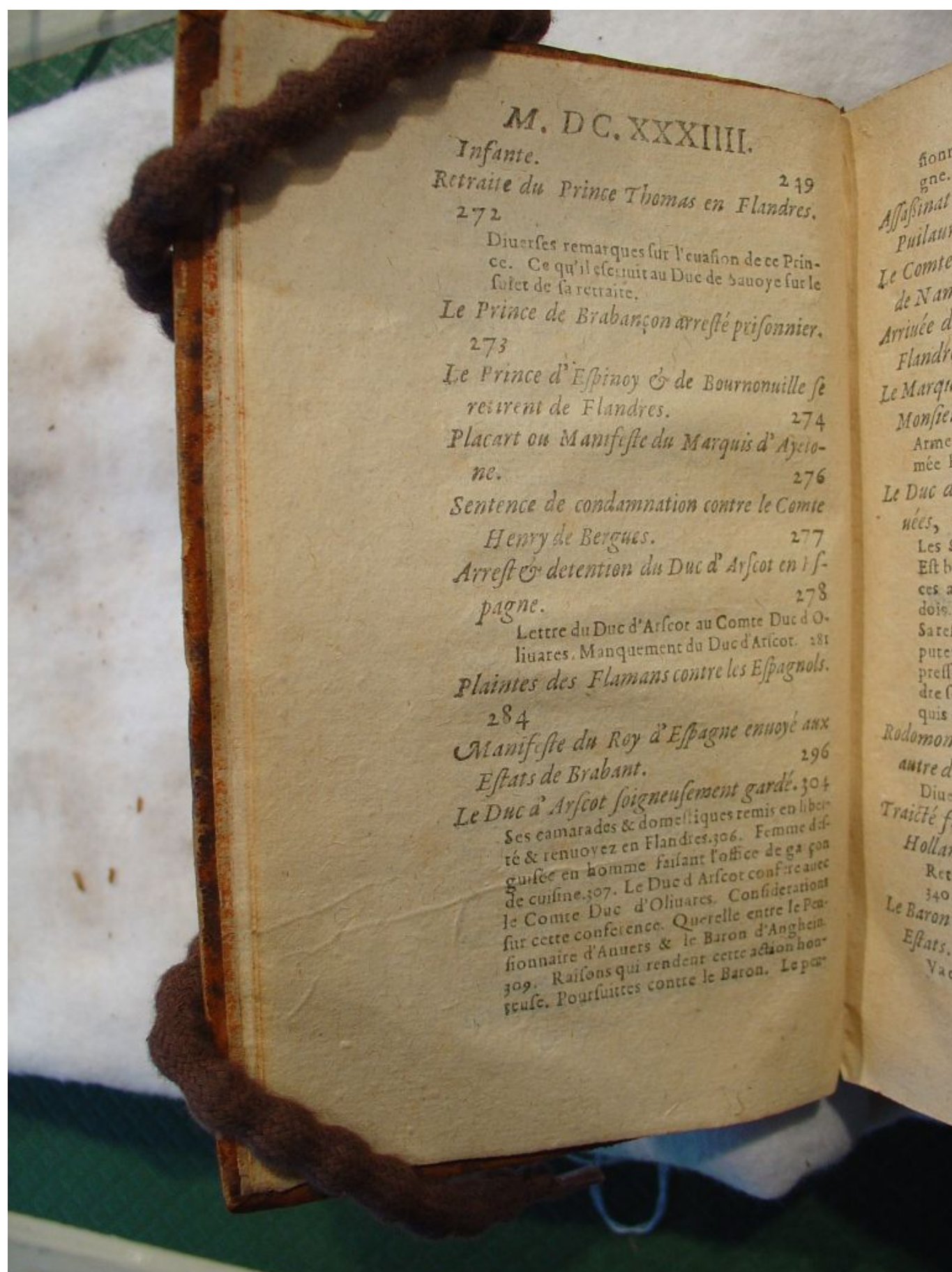
1634_256.jpg



256 M. DC. XXXIV.
troisième femme : Au contraire Philippe
quatrième à présent Roy d'Espagne, re-
présente le puîné, à sçavoir Philippe II.
Roy d'Espagne son pere, qui estoit fils du-
dit Philippe I. & de Dame Anne d'Au-
triche sa quatrième femme & par conse-
quent son Altesse Royale & les Princes ses
freres doiuent estre preferez comme aînez
en la succession del'Infante Isabelle suivant
la coustume de France & celle des Pais-
bas, practiquée & obseruée en faueur des
femelles aînées, à l'exclusion des masles
puînez dès l'an mil trois cens neuf, par Ar-
rest de la Cour de France pour la Comté
d'Artois, & l'an mil trois cens nonante-vn,
pour le Duché de Bretagne au rapport de
Goulut, lib. 7. c. 40. des memoires de la
Franche-Comté & d'Espagne, & d'Argen-
tré, lib. 6. c. 9. de l'Histoire de Bretagne,
les termes desdits Arrests ont esté raportez
cy deuant en la deduction de la premiere
raison, & n'y a aucune difference entre les
masles & femelles, d'autant que les femelles
sont capables des tiefs, Duchez & Comtez,
si elles sont aînées, ou si elles representent
les aînez & aînées, suivant les termes des-
dits Arrests.

La quatrième est, que comme Philippe
II. Roy d'Espagne a recogneu qu'il deuoit
apennager l'Infante Isabelle des Pais-
bas, avec la Comté de Bourgogne, pour
l'empescher qu'elle ne vinst vn iour que-
reller son appennage en Espagne au
rapport

0_Table_1634_06.jpg



1634_257.jpg

Le Mercure François. 257

rapport de Matthieu tit. 1. de l'Histoire de la paix, il estoit tenu par raison & par exemple de faire & donner vn pareil appanage à l'Infante Catherine.

Par raison, d'autât qu'elle n'estoit moins sa fille que l'autre, & qui l'auoit salüé du nom de pere tout de mesme que sa sœur, *ἐν αὐτῇ τῇ πατρίδι*, ainsi que dit Euripide in *Iphigenia*, & partant, comme dit S. Ambroise lib. de *Ioseph Patriarcha*, vne mesme grace & faueur doit assister les enfans, qu'une mesme nature a conjoint: *Iungat liberos aequalis gratia quos aequalis inuexit natura*. Les enfans tant masles que femelles descendus d'un mesme pere, sont distans égalemēt de luy, ainsi que des lignes tirées d'un mesme centre, lesquelles par vne égale circonference sont pareilles & égales entr'elles; de sorte que tout ainsi que les pere & mere ont donné également la vie à tous leurs enfans, ils doiuent de mesme pouruoir également à l'appanage, entretenement & provision de leur vie, & non par vn poids inegal donner aux vns plus qu'aux autres, dit l'Empereur Leon, *Novella 19. Aequum est, ut quemadmodum omnibus liberis ex aquo vitam parentes impertiti sunt, ita etiam ad hanc facultates impertiantur, nequaquam verò velut ancipiti libra his lenius quiddam, illis verò grauius pro inequalitate animi sui attribuunt: n'estant iuste ny raisonnable d'auoir soin des vns & les enrichir, negliger les autres & les appauvrir, Nec illud consentaneum*

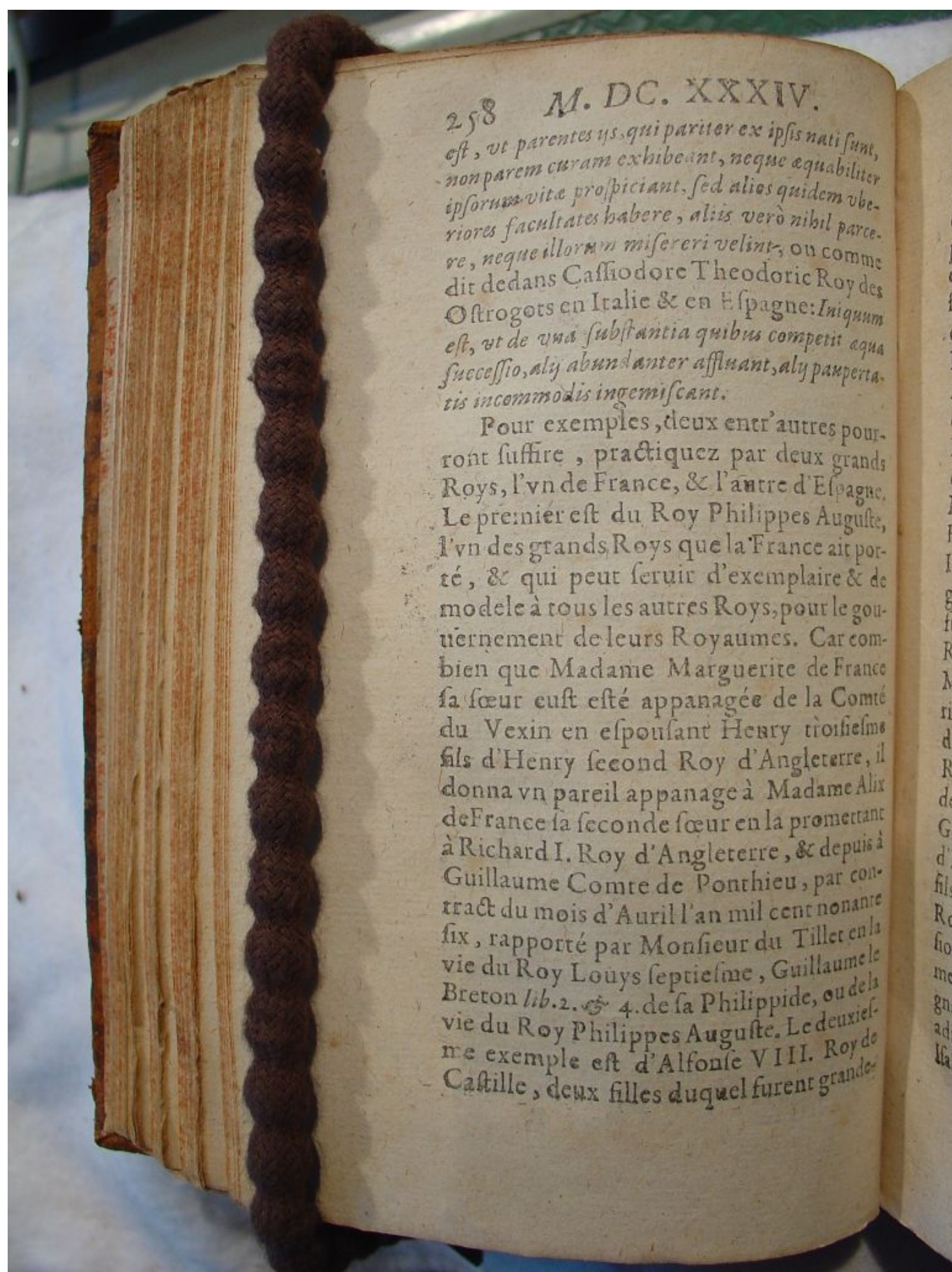
Tome 20.

R

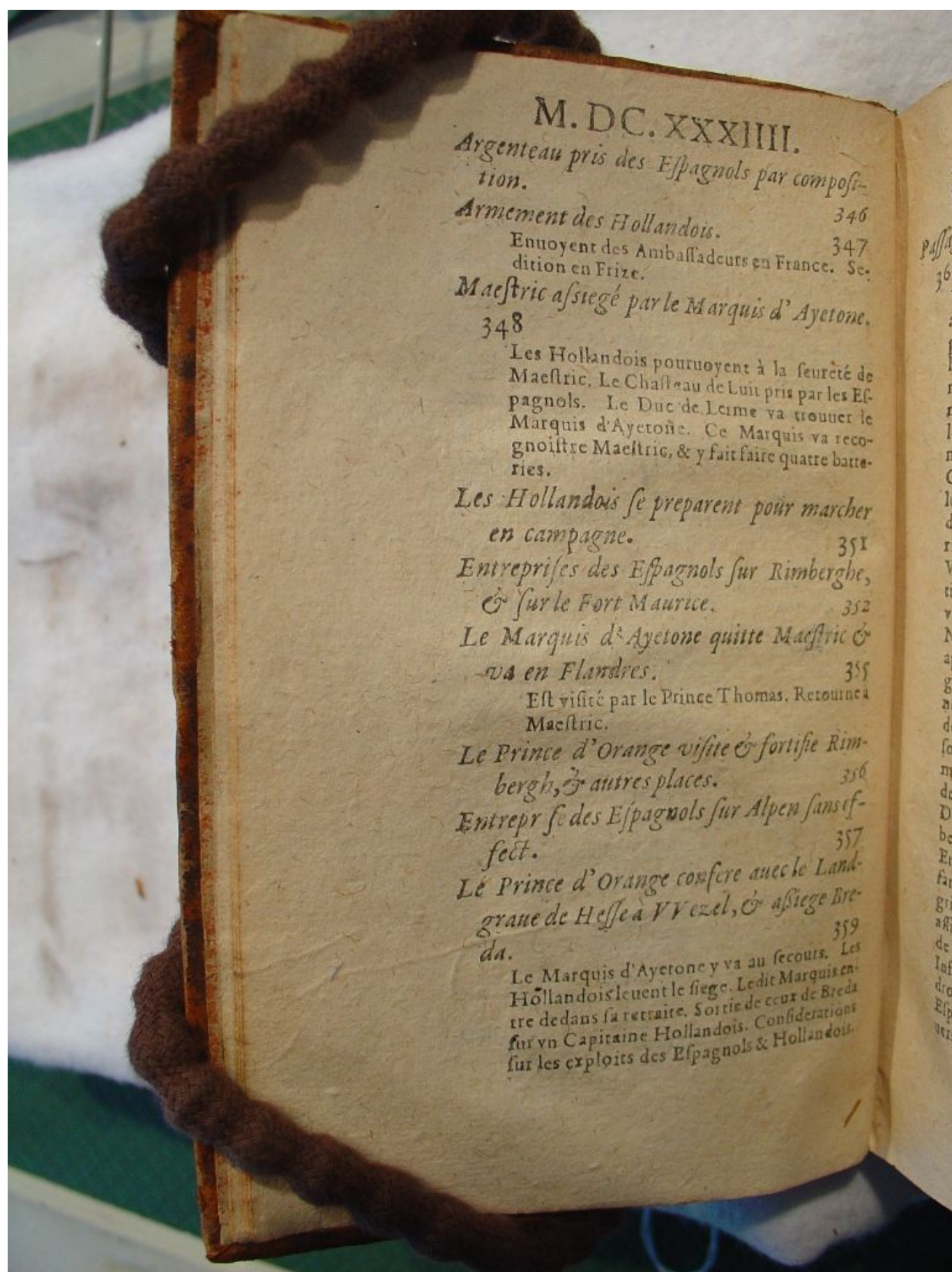
0_Table_1634_07.jpg

T A B L E.	
249	Monnaie d'Anvers honoré du Roy d'Espa- gne. Le Duc d'Arscot conduit à Madrid. 314
ndres.	<i>Assassinat commis en la personne du sieur de Puilaurens.</i> 315
de Prin- e sur le	<i>Le Comte de la Motterie fait Gouverneur de Namur.</i> 317
nnier.	<i>Arrivée de la Princesse de Phalsbourg en Flandres.</i> 317
uille se	<i>Le Marquis d'Ayetone fait un Traicté avec Monsieur contre la France.</i> 318
274	Arme & marche en campagne. Estat de l'ar- mée Espagnole. 319
Ayetone-	<i>Le Duc de Neubourg fait de nouvelles le- nées,</i> 322
276	Comte
277	Les Suedois & Hollandois en ont ialouie. Est braué par les suiets. Ses plaintes & mena- ces aux Estats de Hollande contre les Sue- dois. Ambassadeurs desdits Estats vers le Duc. Sareponse & resolution. Il enuoye des De- putez à l'Assemblée de Francfort. sollicité & pressé par les Espagnols & Imperiaux de ioin- dre ses armes aux leurs. Confere avec le Mar- quis d'Ayetone.
en l-f-	<i>Rodomontade Espagnole eludée par une autre de Hollande.</i> 327
278	Diuerfes entreprises des Espagnols sans effect.
Duc d'O-	<i>Traicté fait entre le Roy & les Estats de Hollande, le 15. Avril 1634.</i> 328
cor. 281	Retour du Baron de Chainallé en France. 340
agnols.	<i>Le Baron Oxenstern Ambassadeur vers les Estats.</i> 340
royé aux	Vacu Angleterre.
296	
rdé. 304	
s en liber-	
omme des	
de gaçon	
infere avec	
iderations	
tre le Pen-	
Anghein.	
tion hon-	
Le pen-	

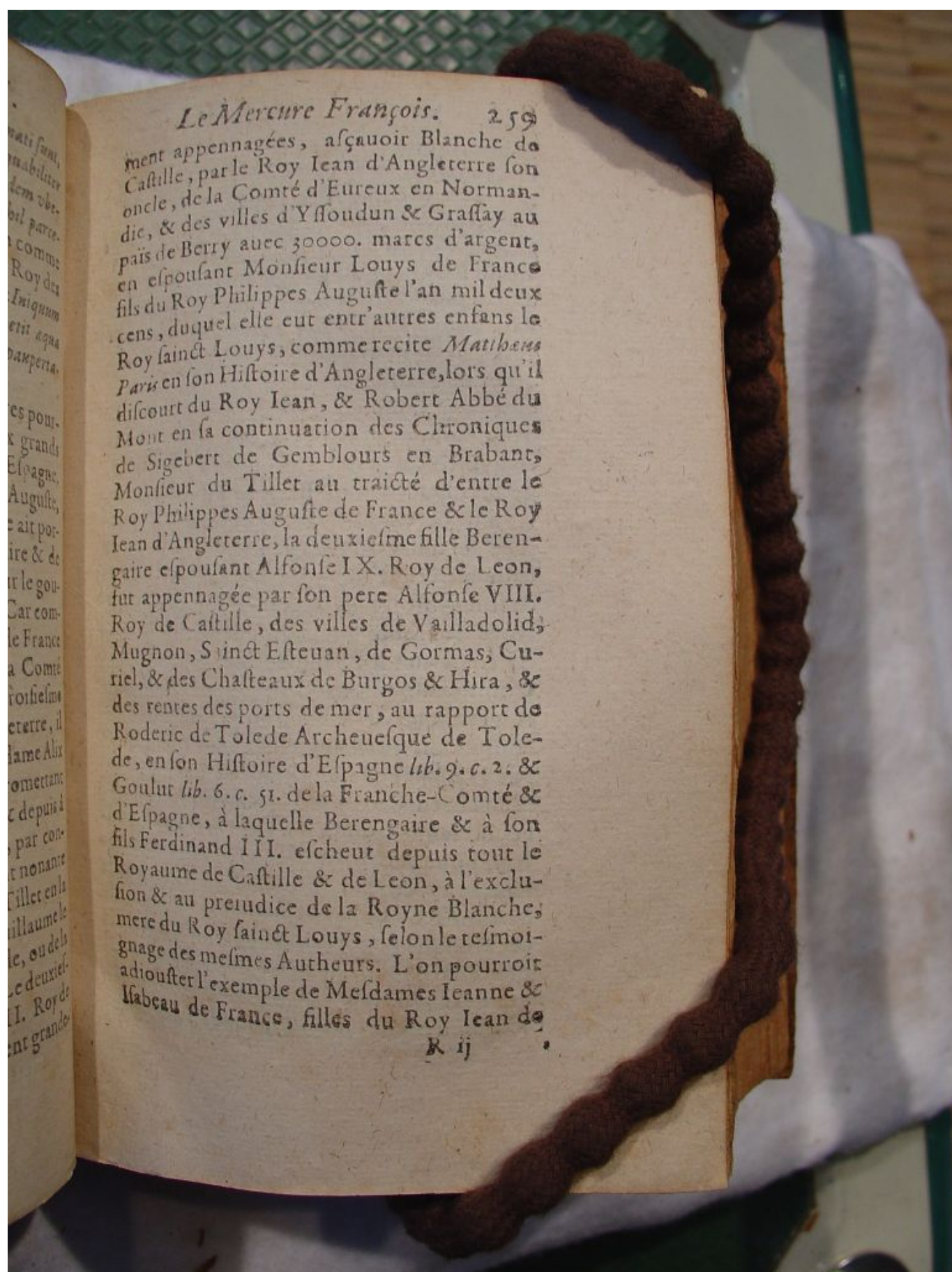
1634_258.jpg



0_Table_1634_08.jpg



1634_259.jpg



0_Table_1634_09.jpg

TABLE.

Le Prince d'Orange dispose son armée en garnisons. Le Marquis d'Ayctone va à Namur.

Passage du Cardinal Infant en Flandres.

368

Le Cardinal Infant demande de la Cavallerie au Duc de Fridland, sans effet. Diverses levées pour le passage de l'Infant. Le Prince de Pologne Vladilas vient à Milan. Le Prince Thomas, & le Duc François de Lorraine aussi. Renouvellement d'alliance entre l'Espagne & les Suisses, jurée à Milan. 371. Depart de l'armée Espagnole vers l'Allemagne. Le Duc Charles de Lorraine va à Milan, & de là en Allemagne. 372. Le Cardinal Infant visite la douairière de Mantouë, & la Princesse de Carignan. Part de Milan pour les Pays-bas. Vient à Come. Passe dans le Tirol. Sa réception à Inspruk. Arriue à Rotemberg. Enuoye vers le Roy de Hongrie. Retour du Duc de Nochera vers l'Infant. Le Commissaire Ossa appelle prez le Card. Infant. Le Roy de Hongrie prie l'Infant de joindre ses armes aux siennes. Entrevue du Card. Infant & de la Royne de Hongrie. 376. Sa réception à Branau, & son retour à Kopstain. Rendez-vous de l'armée de l'Infant à Kopstain. Chefs & Officiers de cette armée. Le C. Infant vient à Munik. Denombrement de son armée. Passe le Danube à Donavert. Arriue deuant Nortlinguen. Entrevue du Roy de Hongrie & du C. Infant. 381. Estat des armées du Roy de Hongrie & de la Ligue Catholique. Nortlinguen assiégée & battue par les Imperiaux. Bataille de Nortlinguen. 382. Perte du costé du Card. Infant. Enuoye des estendars en divers endroits. Separation des armées Imperiale & Espagnole. Le Card. Infant fait & reçoit divers presens. Prend Guinguen & Heiden-

1634_260.jpg

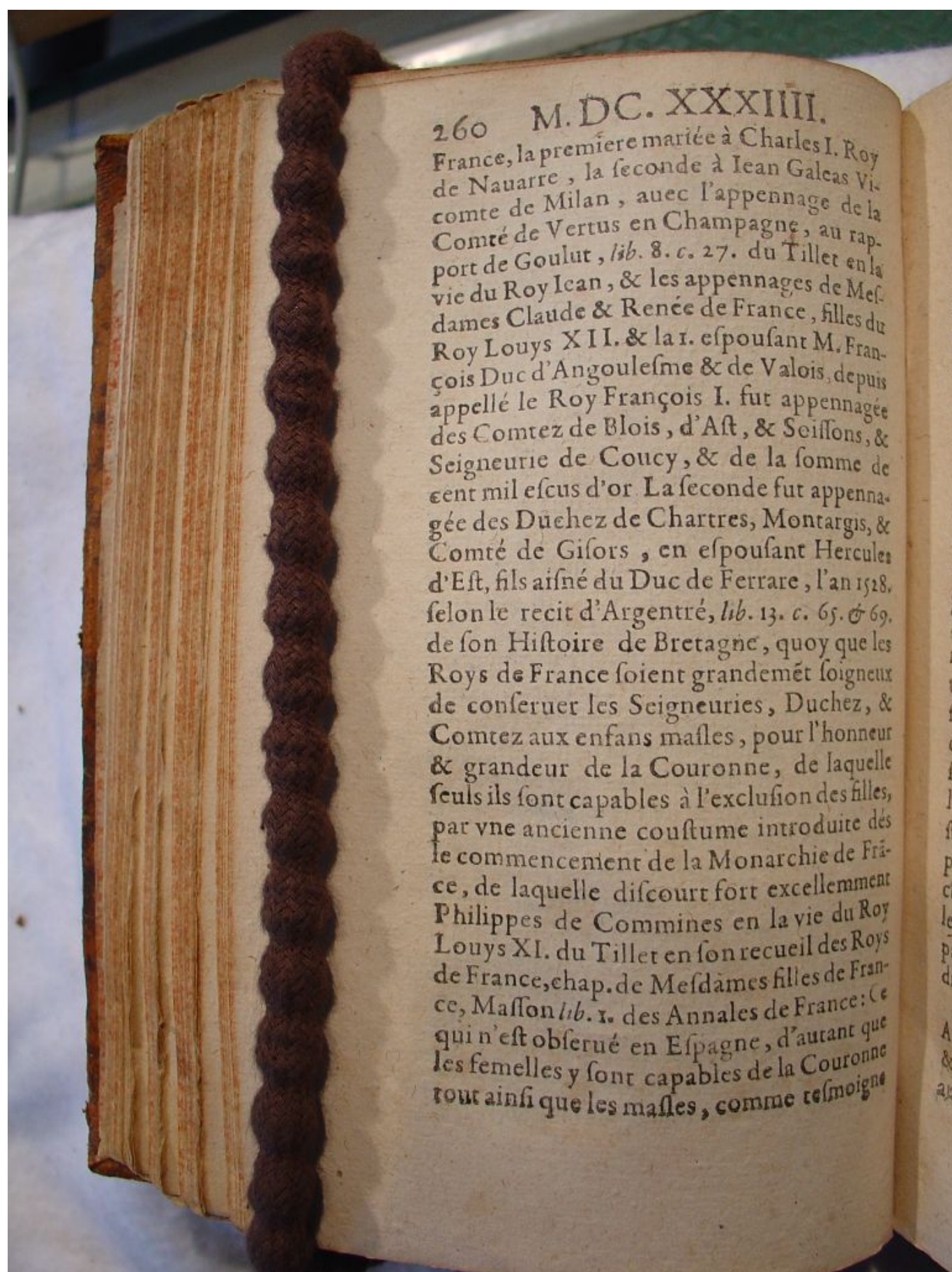


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan